



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COPIE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION LORRAINE

Direction Régionale  
de l'Environnement de Lorraine

AFFAIRE SUIVIE PAR :  
Marie-Laure MÉTAYER  
Tél : 03 87 39 99 70  
Télécopie : 03 87 39 99 50  
Mél : marie-laure.metayer@lorraine.ecologie.gouv.fr

N. 1303/4033

LE PRÉFET DE LA RÉGION LORRAINE

à

Destinataires *in fine*

METZ, le 15 JAN 2008

**OBJET** : Mise en place du Comité régional « Agenda 21 » en Lorraine

Conformément aux engagements pris lors de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, et au travers de la Stratégie Nationale de Développement Durable, la France s'est fixée pour objectif de favoriser la mise en place d'**Agendas 21 locaux**, notamment sur les territoires bénéficiant d'une aide publique comme les parcs naturels régionaux, les groupements de communes, les pays ou agglomérations dans le cadre de contrats territoriaux ou encore les grands projets urbains.

Afin d'encourager et d'accompagner les collectivités dans leur projet territorial de développement durable, le ministère en charge de l'écologie a mis récemment en place un dispositif qui s'appuie en particulier sur :

- un cadre de référence élaboré au niveau national pour les projets de territoire ;
- des comités régionaux « Agenda 21 » ;
- un appel permanent à projets.

Les comités régionaux, mis spécifiquement en place auprès des préfets de région, sont constitués de représentants des services de l'État, de collectivités et d'acteurs de la société civile. Ils ont vocation à **favoriser l'émergence de projets territoriaux de développement durable** en apportant un appui technique et en facilitant l'échange d'expériences.

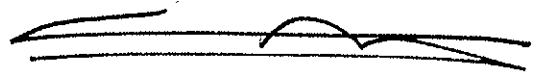
J'ai l'honneur de vous informer que la **réunion d'installation du comité régional « Agenda 21 » de Lorraine** se tiendra le :

**vendredi 08 février 2008 à 14h00**  
**dans les locaux de la Préfecture de la Moselle**  
**salle Georges-de-La-Tour à METZ**

Au cours de cette première réunion, seront abordés les points suivants :

1. Rappel du contexte général : définition des agendas 21, présentation du cadre de référence et procédure d'appel à reconnaissance
2. Missions du Comité régional et son organisation, échanges (l'opportunité de mettre en place des comités techniques sera étudiée)
3. Tour de table
4. Calendrier de travail et suites à donner

Afin de bien partager les objectifs de ce Comité, auquel il s'agit d'attacher une grande importance compte tenu des enjeux majeurs liés au développement durable, je vous remercie de bien vouloir participer ou vous faire représenter à cette réunion.



LE PRÉFET DE LA RÉGION LORRAINE,

Bernard NIQUET

## Liste des invités

### Collectivités et associations d'élus

- Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine
- Monsieur le Président du Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle
- Monsieur le Président du Conseil Général de la Meuse
- Monsieur le Président du Conseil Général de la Moselle
- Monsieur le Président du Conseil Général des Vosges
- Monsieur le Président du Parc Naturel Régional de Lorraine
- Monsieur le Président du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- Monsieur le Président du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- Monsieur le Maire de Jarny
- Monsieur le Maire de Joeuf
- Monsieur le Maire de Metz
- Monsieur le Maire de Pompey
- Monsieur le Maire de Sanry-lès-Vigy
- Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
- Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Sarrebourg
- Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Neufchâteau
- Monsieur le Président du Pays d'Epinal - Cœur des Vosges
- Monsieur le Président du Pays des Terres de Lorraine
- Monsieur le Président du Carrefour des Pays lorrains
- Monsieur le Président de l'Association départementale des Maires de Meurthe-et-Moselle
- Monsieur le Président de l'Association départementale des Maires de la Meuse
- Monsieur le Président de l'Association départementale des Maires de Moselle
- Monsieur le Président de l'Association départementale des Maires des Vosges
- Monsieur le Directeur du CNFPT

### Administrations et établissements publics de l'État

- Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle
- Monsieur le Préfet de la Meuse
- Monsieur le Préfet de la Moselle
- Monsieur le Préfet des Vosges
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement
- Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- Monsieur le Directeur Régional de l'Équipement
- Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt
- Madame la Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
- Monsieur le Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie
- Monsieur le Délégué régional de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- Monsieur le Directeur général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Monsieur le Directeur général de l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine)

### Acteurs du monde économique et de la société civile

- Monsieur le Président de la Chambre régionale du Commerce et de l'Industrie
- Monsieur le Président de la Chambre régionale des Métiers
- Monsieur le Président de la Chambre régionale d'Agriculture
- Monsieur le Président du Conseil Économique et Social de Lorraine
- Monsieur de Président de l'AGURAM (Agence d'urbanisme – Agglomération messine)
- Monsieur de Président de l'ADUAN (Agence d'urbanisme – Agglomération nancéenne)
- Monsieur de Président de l'Agence d'Urbanisme Lorraine Nord
- Monsieur de Président d'AIRLOR (Association agréée de surveillance de la qualité de l'air – Lorraine Sud)
- Monsieur de Président d'AERFOM (Association agréée de surveillance de la qualité de l'air – Lorraine Nord)
- Monsieur le Président du Centre National d'Innovation, de développement durable et d'environnement dans les petites entreprises (CNIDEP)
- Monsieur le Président de l'Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement
- Monsieur le Président d'ADIELOR (Agence de développement économique de la Lorraine)

